

Histoire du théâtre de Genève [suite]

Autor(en): **Chaponnière, J.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **2 (1902-1903)**

Heft 38

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sans grâce et sans vie. Les *hommes* considèrent le plus souvent la danse comme une *charge* pénible. (Que nous sommes loin des temps de *Molière* où : « il n'y avait rien qui soit aussi nécessaire aux hommes que la danse ! ») Au lieu de la beauté féminine se présentant dans tout son charme et sa splendeur dans le mouvement, l'artiste ne voit qu'une lutte désespérée entre les contours naturels du corps et le *costume antinaturel* qui les comprime dans une cuirasse rigide, de sorte qu'une femme dansant ressemble plus aujourd'hui à une toupie lancée, qu'à une personne humaine voulant exprimer de solennels ou sereins sentiments par les mouvements de son corps. Revenu à son atelier, l'artiste se trouve vis-à-vis de ses modèles, pauvres créatures, au corps généralement dégénéré d'emblée, portant, en outre, le plus souvent les traces d'une nourriture insuffisante, d'une vie désordonnée et de la mode absurde. En général, les gens de cette classe ne connaissent rien à la poésie et à la beauté des mouvements. Si enfin l'artiste se tourne vers la scène ou les « planches » il n'y voit que de l'antinaturel dans l'habillement, les mouvements et la mimique (le sourire pétrifié !) Voilà les sources empoisonnées dans lesquelles l'artiste contemporain est forcé de puiser ses représentations du beau. Y a-t-il à s'étonner du résultat ? La bonne société est délaissée par les artistes d'une façon tout à fait frappante ; le modèle d'atelier exerce sur l'art une domination aussi exclusive que repoussante et l'influence du ballet ne se manifeste que trop dans la frivolité et l'affectation des mouvements et des gestes des figures fantastiques créées par l'imagination spontanée de beaucoup d'artistes. Enfin le sculpteur français *Falguière* a fait le dernier pas en léguant à la postérité l'épouvantail de sa « Danseuse » moderne au corps déformé, aux mouvements vides et banals.

(A suivre.)

HISTOIRE DU THÉÂTRE DE GENÈVE

(Suite.)

Voltaire, qui craignait que le plan de Versoix ne causât la ruine de Ferney, plaisanta la nouvelle ville, dont il disait :

A Versoix nous avons des rues,
Et nous n'avons pas de maisons.

L'orage se dissipa. Les affaires reprirent leur cours naturel. L'herbe couvrit tout doucement les traces de *Choiseul-la-Ville*, mais le port resta.

Les médiateurs suisses, qui n'étaient pas sortis de Genève, y continuèrent l'œuvre de la pacification. Ils correspondirent avec l'envoyé français à Soleure, et cherchèrent, pendant l'espace d'un an, à rapprocher les esprits. Dans l'impossibilité de les accorder, ils voulaient prononcer souverainement : les bourgeois leur refusèrent cette prérogative. Enfin, de guerre lasse, moitié figue, moitié raisin, on fit, vaille que vaille, un arrangement, qui fut l'édit de 1768, lequel ne remédia à rien, mécontenta tout le monde, et fut la source des nouvelles dissensions qui se manifestèrent quelque temps après.

On était encore dans l'espèce d'agitation qui suit les débats politiques, lorsque, dans la nuit du 5 février de la même année, le feu prit au théâtre. Les Genevois se portèrent, avec leur ardeur ordinaire, au lieu de l'incendie ; mais lorsqu'ils virent qu'il s'agissait seulement de la Comédie, ils se bornèrent à contempler la flamme, qui, par un temps calme, s'élevait en pyramide, se déployait en gerbes superbes, et présentait un coup d'œil tout à fait pittoresque. Aucun secours n'ayant été donné, la charpente s'écroula avec fracas, et tout fut détruit. On fit des recherches sur les auteurs du délit ; mais les mesures avaient été si bien prises, que l'on ne découvrit rien. Le directeur Rosimond fut ruiné ; les acteurs perdirent leurs effets, et tous se retirèrent de la ville fort peu satisfaits de l'hospitalité de ses habitants.

Ces malheureux débris se réfugièrent à Châtelaine, où, pendant l'existence du cordon militaire, on avait construit un théâtre, également en bois, mais plus commode que la grange dont je vous ai parlé tout à l'heure.

Ce théâtre était au sommet de l'avenue, à la naissance du plateau. De jolis vergers l'entouraient ; des guinguettes, un café, un billard y furent établis, et nos Genevois y vinrent en foule. Bientôt l'emplacement ne fut plus trouvé suffisant : il fallut élever un nouvel édifice. Celui-ci, bâti plus solidement, était dans le cœur du village, où l'on peut le voir encore ; mais il n'offre

plus guère que des ruines, qui ne sont pas absolument dans le goût de celles d'Athènes et de Corinthe.

C'est sur le premier de ces théâtres que j'eus le plaisir de voir Aufresne et Le Kain. La loge de Voltaire était sur la scène. C'était de là que souvent le seigneur de Ferney donnait la comédie aux spectateurs. On l'y voyait, en costume du temps de la Régence, coiffé de sa grande perruque, suivre le jeu des acteurs, s'animer, applaudir avec transport, pleurer à chaudes larmes, ou s'emporter avec fureur contre l'acteur qui ne jouait pas à son gré.

La troupe qui figura sur ces théâtres depuis 1768 à 1781, était généralement assez bonne. Elle avait pour directeur le sieur de Saint-Géran, qui, ayant le privilège de faire jouer à Dijon pendant la tenue des Etats de Bourgogne, parcourait ensuite la province, et résidait à Châtelaine pendant la belle saison. Dans cette troupe, on remarquait Patrat, auteur du *Fou raisonnable*, de *l'Heureuse erreur*, des *Amants Protés*, de *Toberne*, et d'une foule d'autres pièces, qui toutes eurent du succès, et dont plusieurs sont encore au répertoire. Ce comédien-auteur avait une belle représentation, un organe sonore, et remplissait l'emploi des pères et des tyrans avec noblesse et dignité. Venaient ensuite La Roche, qui, depuis, débuta aux Français dans les premiers rôles, pour lesquels il aurait été reçu, si ses moyens physiques avaient égalé ses talents; enfin Caumont, qui n'était point aimé, et fut plus heureux à Paris, où nous l'avons vu depuis, devenu sociétaire du Théâtre Français, y remplir avec succès l'emploi des financiers.

Parmi les femmes, on distinguait M^{lle} Deaubourg, qui fut depuis M^{me} Caumont, actrice un peu froide, mais brillante de jeunesse, d'une charmante tournure, et dont on préconisait un peu trop la vertu! Mais n'est-ce pas folie à moi d'entrer dans de pareils détails? Que voulez-vous, ce théâtre de Châtelaine ne peut s'effacer de ma mémoire. Je me rappelle avec délices la promenade qu'on faisait pour s'y rendre, l'agrément du séjour, la course à laquelle on devait souvent se livrer pour rentrer à Genève avant la fermeture des portes; les jolies parties qui s'arrangeaient si facilement quand on trouvait

le pont levé... Mon ami, c'était le bon temps alors! j'étais jeune. Aujourd'hui que le présent ne m'offre rien de semblable, qu'il me soit permis de chercher des consolations dans les souvenirs du passé.

Je continuerai donc et vous parlerai de M^{lle} Sainval aînée, qui vint nous faire admirer son beau talent. Elle était petite, maigre et laide; mais sa voix moelleuse et sonore, l'énergie de son débit, les passions du cœur qu'elle savait si bien exprimer, faisaient oublier sa figure. Ce n'était plus M^{lle} Sainval, c'était Alzire, Aménaïde, Mérope; aussi les places étaient-elles prises depuis onze heures du matin, quoique le spectacle ne commençât qu'à trois heures. C'était une journée perdue pour le travail; les moralistes criaient, les jeunes gens s'en moquaient et allaient leur train: c'est l'usage.

Dans ce temps la partie du costume était fort négligée par les acteurs. On voyait la plaintive Electre, en chignon à la Dubarry, portant le vertugadin et les *engageantes*. Le farouche Zamore avait un panier qui faisait ressortir la finesse de sa taille, et le bouillant Achille, pommadé, les cheveux élégamment relevés avec un peigne et frisés à *l'oiseau royal*,

Epouvantait l'armée et partageait les dieux.

Les acteurs arrivaient sur la scène, marchant à pas comptés et en cadence, comme des francs-maçons: c'était avoir de la dignité. La déclamation était une espèce de mélopée, qui, dans la bouche d'un acteur médiocre, devenait assommante par sa monotonie: on récite plus naturellement aujourd'hui.

Une mélopée plus assommante encore commençait à se faire entendre à Genève. Les citoyens demandaient à grands cris le Code qu'on leur promettait depuis 1738. Ils le voulaient d'une certaine façon; les magistrats le voulaient donner d'une autre, et les débats recommencèrent. On en appela de nouveau aux puissances garantes, on intrigua auprès du comte de Vergennes. Ce ministre aimait assez les tracasseries et saisit l'occasion aux cheveux. Il intrigua, de son côté, auprès de la cour de Sardaigne et du canton de Berne, et réussit à former une entreprise sans exemple, jusqu'à ce jour, dans les annales du monde, et dont probablement on ne verra pas la répétition. Il fit armer le Piémont,

la Suisse et la France, contre une poignée de bourgeois; et le même ministre qui soutint le Belge superstitieux contre les projets philanthropiques de Joseph; qui fit mine de vouloir défendre les Hollandais pressés par leur Stadthouder et les Prussiens; qui protégea ouvertement l'insurrection américaine, ne dédaigna point, sans doute par esprit de compensation, d'armer trois puissances et de les faire intervenir dans une querelle de famille, où elles n'avaient que faire, et qui se serait fort bien terminée sans tout cet appareil.

Huit mille hommes de troupes françaises, cinq mille Piémontais et quatre mille Suisses, suivis d'une artillerie formidable, s'approchèrent de la ville, la cernèrent et commencèrent les travaux d'un siège. Jamais on n'ouvrit bouche si grande pour souffler dans si petite flûte. Le succès ne fut ni douteux ni disputé: pas une amorce ne fut brûlée, et l'armée combinée fit son entrée triomphante dans Genève le 2 juillet 1782.

(*A suivre.*)

J.-F. CHAPONNIÈRE.



PETITE CHRONIQUE MUSICALE

I

Notre critique principal a déjà rendu compte de la dernière séance de musique de chambre où nos amis Rehberg et Pahnke ont joué superbement la nouvelle sonate pour piano et violon de Busoni.

M. Otto Wend l'a fort bien dit dans la « Suisse »: Les six variations sur le thème de Bach, en particulier, font de Busoni un compositeur génial. C'est mon avis, et en la circonstance, je tiens à le donner car il m'est revenu que quelques-uns de nos amateurs, dont la digestion s'achevait paisiblement durant l'adorable quatuor de Mozart, ont cru que leur soirée finirait par une indigestion occasionnée par Busoni. — De toute la haute splendeur de la conception, de toutes les merveilles dont cette sonate regorge, ils n'ont vu que des traits de violon qu'ils trouvent dépourvus d'originalité et quant aux thèmes il paraît qu'ils ne sont qu'habilement disposés. Mon Dieu! qu'il est triste de voir que les amateurs d'aujourd'hui sont tout aussi sots que ceux des siècles passés! On est ignorant, incapable d'é-

crire et de réaliser une basse chiffrée, incapable d'analyser un adagio de Mozart, on joue tant soit peu de piano et de violon, afin de pouvoir massacrer bi-mensuellement les « petits » Mozart et les « petits » Beethoven (1^{re} manière), on pérorer, on juge les œuvres nouvelles avec sûreté et désinvolture, enfin et en un mot, on se rend ridicule.... Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

II

Les concerts de la Garde Républicaine ont été de vrais régals artistiques. La Colonie française et tout le public genevois sont redevables à M. Regnault, l'audacieux et aimable consul de France, de nous avoir fait entendre cette incomparable légion d'artistes souffleurs. Ces messieurs sont individuellement remarquables, cela va sans dire, mais leur ensemble m'a paru encore plus extraordinaire. Le fondu et le velouté de la sonorité surpassent en perfection tout ce que nous avons entendu jusqu'à ce jour et nous connaissons bien des orchestres (avec cordes) qui pourraient s'inspirer du sentiment de haute discipline, non seulement militaire, mais aussi et surtout artistique, qui se dégage des exécutions de cette belle phalange. Quant à M. Parès, leur excellent chef, il faut bien le dire, c'est un musicien de tout premier ordre. Chef d'orchestre habile et fin, il nous a étonné par les belles transcriptions qu'il a faites. Certes, nous avons parfois regretté « les cordes, » mais nous nous attendions à des lacunes plus sérieuses. Le répertoire français, surtout, n'a pour ainsi dire pas souffert d'être transcrit, mais aussi quelles clarinettes, enjôleuses au point de se faire passer pour des violons et quels violons! (pas ceux de l'orchestre du théâtre, qui, en dépit de leur médiocrité et de leur insuffisance notoire, ont été rengagés par une direction de théâtre dépourvue du sentiment artistique le plus élémentaire).

Certes, par contre, les fragments de Wagner se sont ressentis des atouchements, qu'on me passe le mot, si fins qu'ils soient, de M. Parès. Du reste, toucher à Wagner et à Beethoven, nous donne toujours un certain sentiment de malaise, analogue à celui qu'éprouvent certaines peuplades lorsqu'on s'en prend à leurs idoles. Ceci dit sans faux pédantisme, car je reconnais qu'il est préférable de faire entendre dans des jardins publics, de la bonne musique, même transcrite, que de s'éterniser dans d'affreux pots-pourris et dans de contestables pas redoublés. Notre ami Combe l'a du reste dit très juste-